

H. van der Werff, Maastricht

AGENTS EN COMMISSIEHANDEL, KANTOOR VAN VASTE GOEDEREN.

TELEGRAM-ADRES:

WERFF.

Telefoon intercommunaal N° 26.

Maastricht, Le 13/7 1906.

*Monsieur Le Directeur du Musée Royal
à Bruxelles.*

*Cijend deux beaux tableaux,
je prends la liberté de vous demander, si vous voudriez bien
me permettre de venir à Bruxelles, et de vous les montrer...
Sans l'espoir, que vous voudriez bien me recevoir. Si possible
dans l'après-midi, je vous prie de vouloir m'indiquer l'heure
et jour :-*

*Après monsieur le Directeur l'assurance de ma plus par-
faite considération*

H. van der Werff



H. van der Werff, Maastricht

AGENTS EN COMMISSIEHANDEL, KANTOOR VAN VASTE GOEDEREN.

TELEGRAM-ADRES:

WERFF.

Maastricht, 190

Telefoon intercommunaal No 26.

Un tableau marqué *HK* représentant un fond très obscur une cheminée ouverte où le feu est allumé, devant une table d'où pend une mèche allumée pour allumer les pipes, assis et debout à la table quatre hommes, et une femme ivre avec une bouteille sur les genoux les hommes la regardant riants et se moquant d'elle. Devant la table sur le plancher un crachoir en étain et une longue pipe en tôle blanche

Un tableau marqué „*Willem van Meieris*” représentant au fond une espèce de cheminée au milieu de la pièce une dame assise à une table cachetant une lettre, debout devant la table une servante avec un panier en cuir au bras, attendant; au pied de la table un petit chien brun et blanc couché. La dame est habillée d'une jupe velours bleu garni de fourrure, au cou un petit mouchoir blanc ainsi de même sur la tête. Sur la table se trouve un encens un chandelier bougie allumée.

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N^o 5045/94

Objet :

ANNEXE

Expédié le

Bruxelles, le

17 juillet 1906

à M^r. van der Werff
Maastricht

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la Commission Directrice examinera volontiers
~~si toutefois elle existe - la reproduction~~
~~en vue de photographique du tableau~~
~~acquisition éventuelle pour les collections de l'État,~~
~~et qui fait l'objet de~~
que vous signalez à son attention par votre lettre
du 13 C^{te}, s'il vous convient de
l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi, au
Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n^o 9.

Cet envoi devra, M^r, avoir
lieu, le cas échéant, à vos frais, risques et périls,
et sans qu'il puisse résulter de ce chef, pour
l'administration des Musées, aucune sorte d'engage-
ment ou de responsabilité.

Il sera utile, dans l'occurrence, d'indiquer le
prix que vous demandez de ouvrage présenté

Veillez agréer, M^r *van der Werff*, l'assurance
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

A la Direction Directrice des
Musées Royaux de Peinture et de
Sculpture de Belgique

Bruxelles

En me référant à votre honnorable
du 14/10 - 07¹⁶ sous n° 45794 j'ai l'hon-
neur de vous communiquer, que
j'ai essayé de faire faire des
photographies des tableaux Van Mieris
et Hemskercken, mais qui n'ont
pas réussi, raison pourquoi je vous
prie de m'accorder la faveur
de venir vous présenter les
originaux lundi prochain.

Dans l'attente d'une réponse fa-
vorable je vous prierais de vouloir
m'indiquer l'heure qu'il vous
convient le mieux.

Je vous présente Mesdemoiselle mes

civilité imprimées.

~~H. J. Weyff~~

adresse:

H. J. den Weyff

Place d'armes 35

Maastricht

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N°

ANNEXE

OBJET :

Rédacteur

G. Y.

Copie expédiée le 31-10-07

Exercice 190

Loi du Article

Allocation.	
Crédit au .	
Liquidation .	
Disponible .	

Chapitre N°

Prévision .	
Crédit au .	
Liquidation .	
Disponible .	

Bruxelles, le 31-10-1907.

M. Van der Merf

En réponse à votre lettre reçue ce jour, j'ai l'honneur de vous faire connaître que - devant le vote tendant à l'insuccès de votre tentative - je n'ai pu faire reproduire vos tableaux par la photographie - et vous en suis loisible de ~~me~~ les envoyer.

Je les soumettrai volontiers, à la Commission des Musées pour sa prochaine réunion. Je vous prie de me rappeler exactement le numéro de ma précédente communication, et ~~vous~~ vous me prêter votre lettre précitée.

Le Secrétaire

T.G.

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N° 5045, 94

ANNEXE

OBJET :

Décision défavorable

Rédacteur

G. H.

Copie expédiée le

13-11-07

Exercice 190

Loi du Article

Allocation.

Crédit au

Liquidation

Disponible

Chapitre N°

Prévision

Crédit au

Liquidation

Disponible.

Bruxelles, le 13-12-1907.

Messieurs T. & Mery

Proas trekk

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Com des musées n'a pas été favorable à l'acquisition pour les collections de l'Etat, des ouvrages que vous avez offert de céder à ces fins par votre lettre du 13 août 1906 et par une autre lettre reçue et ne portant pas de date.

Les ouvrages de ~~les~~ ^{les} ~~hins~~ ^{hins} ~~va~~ ^{va} ~~prote~~ ^{prote} ~~disposition~~ ^{disposition} contre la remise d'un récépissé et je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations empressées

Le Secrétaire

F. G.

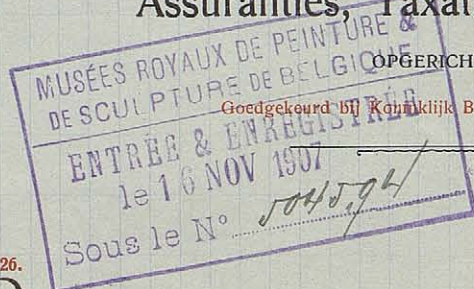
H. van der Werff, Maastricht

Kantoor voor Vaste Goederen in Nederland „NEERLANDIA”
Assuranties, Taxaties en Hypotheken.

TELEGRAM-ADRES:
WERFF.

Telefoon intercommunaal No 26.

No 1



Maastricht, 15 Nov. 1907

Vrijthof 35.

Ida Direction des Musées Royaux
de Peinture et de Sculpture
Bruxelles

En vous accusant réception de votre honnête
du 13 courant sous N° 504594 je regrette beau-
coup que la résolution de la commission directrice
des Musées ne m'ait pas été favorable à l'acqui-
sition de mes tableaux.

Je voudrais vous pas avoir l'obligation de me
donner quelques adresses des personnes sérieuses
à qui je pourrais les présenter en venant les repren-
dre à Bruxelles.

En vous remerciant d'avance de votre bienvenue,
lance je vous prie, d'agréer l'assurance de ma
plus parfaite considération.

H. van der Werff.

DE

DE

ANNEXE

G. 3

Copie expédiée le 18-11-07

Inversieu. Van der Werf

J'ai le honneur de
vous faire connaître qu'il
n'est pas ^{sans} les usages de
donner des renseignements de
la nature de celle
que vous me demandez
par ~~par~~ votre lettre du
15 de ce mois

V
Le Secrétaire
F. G.

Loi du Article

<i>Allocation.</i>	.	.	.	.
<i>Crédit au</i>	.	.	.	.
<i>Liquidation</i>	.	.	.	.
<i>Disponible</i>	.	.	.	.

Chapitre N°

<i>Prévision</i>	
<i>Crédit au</i>	
<i>Liquidation</i>	
<i>Disponible.</i>	

H. van der Werff, Maastricht

Kantoor voor Vaste Goederen in Nederland „NEERLANDIA”
Assuranties, Taxaties en Hypotheken.

OPGERICHT 15 JULI 1888.

Goedgekeurd bij Koninklijk Besluit d.d. 15 Januari 1901, No. 62.

TELEGRAM-ADRES:

WERFF.

Telefoon intercommunaal No 26.

Maastricht, 21 November 1907

Vrijthof 35.

A la direction des Musées Royaux
de Peinture et de Sculpture de Belgique
à Bruxelles.

Veuillez avoir l'obligeance de délivrer les
tableaux mentionnés dans votre honoreré du
13 Novembre, à la propriétaire Madame Veuve
J. Sarolea, porteuse de la présente.
Recevez Messieurs avec mes remerciements
mes civilités empressées

H. van der Werff.

